

18 mai 2019



# « Logiciels libres et vie privée »

Médiathèque de Mérignac



<http://aful.org>

Association francophone des  
utilisateurs de Logiciel Libre



<http://abul.org>

Association bordelaise des  
utilisateurs de Logiciel Libre

- **Logiciels sous licence libre**
- **Formats ouverts interopérables**
  - **Services en ligne loyaux**
  - **Bonnes pratiques**

**Ne stockons pas de données  
personnelles aux États-Unis...**





# Plan de la présentation



- GAFAM
- Services gratuits ? Hum... Où est le produit ?
- 2001 : 9/11, USA PATRIOT Act aux États-Unis
- 2016 : règlement général sur la protection des données dans l'Union européenne - RGDP
- Alternatives : formats ouverts, licences libres, services en ligne libres et loyaux
- Et moi, concrètement ?





# GAFAM



Le caractère tentaculaire des services en ligne offerts par les géants de l'Internet (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft : GAFAM) menace aujourd'hui l'identité numérique du citoyen.

Les services se sont multipliés et le nombre d'utilisateurs a explosé, alors que les acteurs se concentraient par rachats successifs.

Google (n°1) a acheté Youtube (n°2) et Waze, Facebook (n°3) a acheté WhatsApp et Instagram, Microsoft a acheté Skype et passé un accord avec Facebook, etc.





# Le produit ? → c'est vous !



Beaucoup de services en ligne ne sont offerts qu'en apparence. Pourquoi feindre la gratuité ?

- proposer de la publicité rémunératrice, sur un site Web ou une application pour smartphone
- constituer des fichiers pour en vendre les données (jeu-concours, « enquêtes »...) saisies et actualisées par les personnes-cibles elles-mêmes
- enfermer les clients dans un système d'où il est difficile de s'échapper vers la concurrence





# 9/11



Les attentats-suicides perpétrés le 11 septembre 2001 aux États-Unis (*Nine-Eleven, 9/11*) ont fait près de 3 000 victimes et des milliers de blessés.

Vécus en direct ou très léger différé par des centaines de millions de téléspectateurs, leur impact psychologique a été considérable.

Le gouvernement fédéral des États-Unis a réagi par des mesures antiterroristes, et plusieurs autres États dans le monde à leur suite.





# 9/11 et Patriot Act



Aux États-Unis, dès octobre 2001, le Sénat puis la Chambre des Représentants adoptent, en quelques heures et à une écrasante majorité, des textes donnant des pouvoirs extraordinaires aux autorités publiques pour lutter contre le terrorisme, dont le "USA Patriot Act" (*Uniting and Strengthening America by Providing Appropriate Tools Required to Intercept and Obstruct Terrorism Act* : loi pour unir et renforcer l'Amérique en fournissant les outils appropriés pour déceler et contrer le terrorisme).





# 9/11 et Patriot Act



Cette loi permet au gouvernement des États-Unis de détenir sans limite et sans inculpation toute personne soupçonnée de projet terroriste.

En pratique elle autorise également les services de sécurité à accéder aux données informatiques détenues par les particuliers et les entreprises sans information ni autorisation préalable.





1 + 1 = :-\



Les géants de l'Internet dont les pratiques mettent en danger notre vie privée sont des sociétés basées aux États-Unis et soumises à leur cadre juridique.

Quelle que soit sa bonne foi, une société ne peut s'opposer à l'accès des services de sécurité aux données personnelles de ses utilisateurs, sauf à mettre la clé sous la porte. Certains l'ont fait.

Aucune société états-unienne ne peut donc rien nous garantir, pas même à un citoyen des USA.



# Alternative ?



- **logiciels libres** → on en reparle...
- **standards ouverts** → interopérabilité, formats ouverts  
spécifications publiques sans restriction d'accès ou de mise en œuvre
- **chiffrement** → OpenPGP *PGP Pretty Good Privacy*, GPG *Gnu Privacy Guard*  
le cadenas : clé publique / la clé : clé privée, secrète
- **services loyaux** → <https://aful.org/association/statuts>  
accès au logiciel, maîtrise de ses données, possibilité de les migrer
- **politique, engagement des États** → <https://cnil.fr>  
CNIL 1978, RGPD 2016, applicable depuis le 25 mai 2018
- **bonnes pratiques** → Le point de faiblesse, et donc le point-clé, est la formation de l'utilisateur





# Des milliers de logiciels libres...



Linux



Inkscape



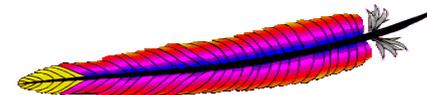
**LibreOffice**  
The Document Foundation



HeeksCAD



Blender



Apache



BSD



Firefox



The Gimp



KDE



Gnome

**Un grand nombre total de contributeurs, mais parfois très peu projet par projet. Trop de consommateurs passifs... Contribuez !**





# La licence GNU-GPL



## 4 contraintes garantissant 4 libertés

1. liberté d'**exécuter** le programme pour tout usage ;
2. liberté d'en **étudier** le fonctionnement ;
3. liberté d'en **redistribuer des copies** ;
4. liberté de **faire des améliorations** au programme et de les publier pour en faire profiter tout le monde...  
*à condition de garantir ces droits à l'identique !*

**L'accès au code-source est indispensable.**

Sans ces contraintes, le logiciel n'est qu'une  
« boîte noire » inaccessible à l'utilisateur.





# Libre n'est pas gratuit



L'expression « *logiciel libre* » ne fait pas référence au prix mais à la liberté d'utilisation :

« *Libre parole* », pas « *entrée libre* »...

Le développement d'un logiciel - libre ou non libre - a un coût qui doit être supporté : par une personne physique ou morale, privée ou publique.

Mais **un logiciel libre n'est payé qu'une seule fois** car la diffusion de copies ne coûte rien. Il ne génère pas de « rente » versée à un éditeur par des clients captifs, mais des revenus à des prestataires locaux.





# Libre n'est pas sans droit



Un logiciel libre n'est :

- ni une œuvre « *libre de droits* » ;
- ni dans le *domaine public* ;
- ni un *graticiel* (freeware) ;
- ni un *partagiciel* (shareware).

Il est soumis au **droit d'auteur** et son utilisation à un **contrat**, une **licence d'utilisation** dont la plus connue est la licence GNU-GPL.

*GNU General Public License* : licence publique générale GNU





# Politique, engagement de l'État



**CNIL** : Créée en 1978 (1<sup>ère</sup> loi Informatique et Libertés), la **commission nationale Informatique et libertés** est une autorité administrative indépendante <https://cnil.fr> qui informe, protège, observe, accompagne, contrôle, sanctionne...

**RGPD** : voté en 2016, applicable depuis le 25 mai 2018, le **règlement général de protection des données** vise à redonner aux citoyens le contrôle de leurs données personnelles, en simplifiant l'environnement réglementaire des entreprises. Un seul cadre réglementaire harmonisé s'applique hors Union Européenne si traitement de données personnelles d'un résident de l'UE, la CNIL propose de nombreux outils pour informer et accompagner la mise en œuvre du RGPD.





# Action de l'État



Des acteurs : la DINSIC, direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État, et sa mission Etalab

Des outils : **RGI**, référentiel général d'interopérabilité (2009, 2016) <http://references.modernisation.gouv.fr/interopabilite> **SILL**, socle interministériel de logiciels libres (2014, 2019) <http://references.modernisation.gouv.fr/socle-logiciels-libres>

Services et logiciels, depuis peu **Tchap**, messagerie instantanée sécurisée pour les agents de l'État (alternative à WhatsApp ou Telegram)





# Bonnes pratiques individuelles ?



Google Docs, Skype, Dropbox, Facebook, Twitter, Google Agenda, Youtube, Doodle, Yahoo! Groups, et bien d'autres sont des services extrêmement pratiques, mais qui sont devenus trop puissants et nous ont rendus dépendants.

Pour reprendre cette indépendance :

- Bannir les services basés en droit aux États-Unis tant que leur législation n'a pas évolué
- Éviter tout service gratuit dont le financement n'est pas connu
- Préférer les acteurs basés en droit en Europe



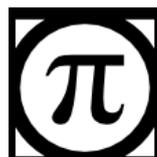


# Bonnes pratiques individuelles ?



- Promouvoir les initiatives libres, éthiques, décentralisées et solidaires, utiliser des services respectueux et y contribuer financièrement
- Sud-Ouest.org <https://sud-ouest.org> et les autres membres du CHATONS <https://chatons.org> le collectif des Hébergeurs Alternatifs, Transparents, Ouverts, Neutres et Solidaires : L'Autre.net, la Mère Zaclys, Framasoft...

- La Quadrature du Net



...  
©

jean.peyratout@abul.org





# Dégooglisons Internet

<http://degooglisons-internet.org/>



Des services libres, éthiques, décentralisés, solidaires





# Associations, lieux ressources



De très nombreux groupes locaux d'utilisateurs (GUL)

En Gironde l'ABUL <http://abul.org>, GIROLL <http://giroll.org>, et d'autres initiatives à Pessac, Mérignac...

Près de chez vous ? La bibliothèque, la cyber-base...

Pour les associations consulter la page <http://aful.org/gul>

Quelques associations francophones de grande envergure :

- AFUL : <http://aful.org> - April : <http://april.org>
- Framasoft : <http://framsoft.net>
- La Quadrature du Net : <https://www.laquadrature.net/fr/>
- Adullact : <http://adullact.org> administrations et collectivités



# Pistes...



- Gestion des mots de passe
- Choix du navigateur → Firefox
- Filtrage de publicité → uBlock Origin
- Choix du moteur de recherche → Ixquick, Duckduckgo...
- Services européens → courriel, stockage de gros fichiers
- Cloud → autohébergement, Cozycloud, CHATONS
- Règles d'usage des réseaux sociaux...
- ...





Vos remarques, ajouts, questions ?

Merci de votre attention !

